

PRÉSENTATION DES PROCÈS DE L'INQUISITION DE MEXICO CONTRE DES RELIGIEUX ACCUSÉS DE CRIMES SEXUELS

Je mets ici à la disposition du public les transcriptions que j'ai faites des procès de l'Inquisition de Mexico, qui ont servi à la rédaction de mon livre *Le Prêtre et le Sexe*. À travers d'Internet, c'est un public mondial qui a accès à ces sources historiques conservées dans des dépôts d'archives de Mexico et de Madrid. Saluons donc les bienfaits de l'outil Internet qui permet aujourd'hui, en plus gratuitement, de remplir une des missions dévolues à la recherche historique dès sa naissance au XIX^e siècle : la publication de sources. Une tâche devenue presque impossible au XXI^e siècle sur le support traditionnel du papier, compte tenu de son improbable rentabilité éditoriale. Voilà que le progrès technique (et ce n'est pas toujours le cas) permet de pallier la dérive capitaliste de l'offre culturelle et répondre à la demande toujours vivante d'accès aux sources de première main.

Cette publication de sources peut servir à plusieurs choses. Les sceptiques, que nous pouvons comprendre, ou les « négationnistes », que nous n'excuserons pas, pourront vérifier par leurs propres yeux que tout ce qui est rapporté dans mon livre a bien été écrit noir sur blanc par les greffiers du tribunal du Saint-Office. Les hispanophones, en particulier, pourront apprécier le langage employé, les subtilités, les euphémismes déployés par des gens d'Église pour parler de la sexualité : et ils seront probablement étonnés, comme je l'ai été, de lire dans les dossiers judiciaires de la Sainte Inquisition des récits proprement pornographiques, tout à fait comparables à ceux des écrivains libertins de la même époque. Comprendre par là, en effet, que « l'imagination » des auteurs anonymes (censure oblige) des contes libertins s'inspirait largement de la chronique de l'époque (rédigée sur des journaux ou des feuillets, colportée ou transmise de bouche à oreille).

Les amateurs d'histoire, peu familiers de manuscrits anciens, pourront accéder à des documents de première main sans se tracasser avec le déchiffrement paléographique. Ils y trouveront matière à s'approcher quelque peu des sources sur lesquelles l'écriture de l'histoire puise son encre.

Les passionnés d'administration de la justice peuvent observer le fonctionnement de la machine inquisitoriale, apprendre la durée de la procédure, les étapes rituelles pour arriver à la sentence, voire mesurer le temps nécessaire pour « attendrir la viande » et amener l'accusé à avouer. Si désormais la procédure du tribunal de la Sainte Inquisition est considérée unanimement comme l'archétype de la police judiciaire d'aujourd'hui, il est intéressant d'en observer dans le détail les engrenages.

Les collègues historiens, et autres spécialistes des sciences sociales, pourront apprendre des informations qu'ils méconnaissaient, trouver matière à comparaison avec leurs recherches, ou découvrir des choses que je n'avais pas remarquées et les utiliser pour leur propre travail. J'ai fait la même chose avec les publications de sources d'autrui, et je sais combien je leur suis redevable.

J'ai traduit, intégré, analysé et comparé plusieurs passages contenus dans les sources qui sont maintenant disponibles à tout un chacun dans le monde entier, et je pense finalement que la simple lecture de ces procès pourrait souvent se passer de commentaire.

Alessandro Stella